

existent entre cette voie et le cadastre ; au passage, il détruit certaines idées fausses, encore acceptées par quelques séides d'A. de La Borderie, en particulier le mythe de « la Forêt centrale ».

En conclusion, J.-Y. Eveillard pose la question fondamentale : est-ce que la voie Rennes-Carhaix était une route stratégique, un axe de peuplement ou une artère économique ?

Cette étude n'est pas le fruit d'une recherche uniquement livresque, car l'auteur a su utiliser toutes les méthodes susceptibles de l'éclairer en se servant des cartes anciennes, des cadastres, des photographies aériennes ; il a parcouru le terrain tout au long du tracé pour faire des sondages et retrouver des restes de dallage et des passages à gué ; la toponymie est largement mise à contribution. De nombreux croquis, cartes, plans et photographies illustrent l'ouvrage et mettent en valeur la méthode et les conclusions.

La lecture de ce petit livre intéressera certainement les spécialistes, mais aussi tous ceux qui veulent se faire une idée plus exacte du substrat historique de la Bretagne. A une époque où l'on aménage l'axe intérieur Vitré-Châteaulin par Rennes et Carhaix, il convient de méditer sur les travaux entrepris sous l'Empire romain pour faciliter la circulation dans la péninsule armoricaine beaucoup mieux reliée au reste de la Gaule qu'on ne le suppose souvent. On constatera aussi que la voie antique a servi de base à la centuriation du bassin de Rennes, conditionnant de ce fait une bonne partie du réseau routier local et le paysage agraire.

Louis PAPE

H. MARTIN, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530). Pauvreté volontaire et prédication à la fin du Moyen Age*. Paris, C. Klincksieck, 1975, 468 pages (Institut Armoricaïn de recherches historiques de Rennes).

M. H. Martin a publié, sous le titre ; « Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530) », une thèse de troisième cycle soutenue en Sorbonne. Par son ampleur et ses résultats, cette thèse s'apparente parfois plus à une thèse d'Etat qu'aux travaux de débutant que sont ordinairement les thèses de troisième cycle. Le travail n'est pas conçu comme une histoire religieuse traditionnelle. L'auteur, en effet, s'inspire constamment d'une problématique mise au point récemment par R.W. Emery (*The Friars in Medieval France, a catalogue of French mendicant convents*,

1200-1550, New York, 1962) et précisée par J. Le Goff (Apostolat mendiant et fait urbain dans la France médiévale, *Annales Economie, Sociétés, Civilisations*, juillet-août 1970, pages 335-352). Il voit dans l'implantation des ordres mendiants, dont les deux traits essentiels sont la pauvreté allant jusqu'à la mendicité et l'insertion dans le monde, beaucoup plus qu'un phénomène religieux, mais aussi un témoignage de mentalité et d'évolution sociale, et parfois un révélateur du degré d'urbanisation. C'est dire que des explications d'ordre social ou économique sont constamment évoquées. L'aspect proprement religieux n'en est pas pour autant négligé et on appréciera particulièrement les pages consacrées à la conception de la pauvreté qu'ont ces différents ordres, à sa difficile mise en œuvre et aux conflits nés de l'application d'un précepte conçu d'abord sous sa forme la plus rigoureuse. Ce conflit aboutit d'ailleurs chez les Franciscains à un véritable schisme qui oppose Conventuels et Observants, ces derniers se retirant finalement dans des îles ou des presqu'îles et renonçant à toute insertion en milieu urbain.

L'histoire de cette « Custodie des îles », qui regroupe au XV^e siècle l'ensemble des monastères de Franciscains observants du littoral breton, est passionnante. Elle montre, à la fin du Moyen Age, une résurgence inattendue du vieil érémitisme celtique ou des efforts des premiers cisterciens. On retiendra aussi la IV^e partie sur la pastorale, et plus particulièrement la prédication des mendiants, ou le paragraphe du chapitre V sur le rôle des mendiants dans les écoles ou à l'Université de Nantes où les Carmes prennent une place plus généralement dévolue aux Dominicains.

Ces chapitres ont amené M. Martin à étudier les rapports des religieux mendiants avec le clergé séculier et à insister sur les conflits opposant mendiants et clergé paroissial, conflits qui, selon l'auteur, sont beaucoup plus fréquents et beaucoup plus violents que ceux qui avaient opposé jusque-là le clergé séculier aux moines qui se rattachent de manière fort variée à la tradition bénédictine. Ceux-ci, en effet, restant dans leurs monastères, même s'ils accaparaient des dîmes, n'apparaissaient pas pour les recteurs ou les curés comme des concurrents au même titre que des religieux dont la prédication populaire était une des raisons d'être et qui n'hésitaient pas à administrer les sacrements.

M. Martin note qu'il n'y a au contraire pas eu de conflits entre religieux mendiants et moines en Bretagne, ces deux catégories de clercs se plaçant sur un plan différent. Peut-être est-il amené à exagérer l'originalité réelle et indiscutable des mendiants par rapport à la tradition monastique, car plus d'un

point rattache les Franciscains, les Observants surtout, à la spiritualité et à la tradition cistercienne. L'abbaye de Prières est une préfiguration des couvents franciscains des îles. Et on aurait aimé, dans la première partie où M. Martin étudie longuement la fondation des différents établissements mendiants, une carte indiquant les différents monastères existant en Bretagne au début du XIII^e siècle. On a, en effet, parfois l'impression que les différents mendiants étudiés : Dominicains, Franciscains, Carmes, Sachets ou Trinitaires, se sont glissés dans des villes ou des espaces négligés par leurs prédécesseurs. J'en citerai deux exemples : les Trinitaires dont, il est vrai, on peut discuter les titres à figurer parmi les mendiants, s'installent près de châteaux où il n'y a pas de collégiales castrales de chanoines séculiers, et les différentes tentatives faites par ces religieux pour s'installer à Redon ont toujours échoué en raison de la présence dans cette ville d'une importante abbaye bénédictine. Avoir négligé cet aspect est le seul reproche un peu sérieux qu'on puisse faire à cet ouvrage déjà volumineux (470 pages) qui apporte par ailleurs tant d'aperçus fort neufs.

G. DEVAILLY

A Calendar of Early Chancery Proceedings relating to West Country Shipping, 1388-1493, éd. Dorothy M. Gardiner, Devon and Cornwall Record Society, New Series, vol. 21, 1976.

Ceux qui connaissent déjà l'ouvrage de M. Touchard, *Le commerce maritime breton à la fin du moyen âge*, n'ignorent pas la richesse et la diversité des documents relatifs aux rapports avec l'Angleterre conservés au Public Record Office, Londres. Ce « calendrier » fournit des analyses de requêtes et de documents qui s'y rapportent, tirées de quelque 97 affaires différentes jugées à la Chancellerie anglaise, dont presque la moitié concerne la Bretagne, les marchands bretons ou les marchandises bretonnes. La majorité des affaires résulte de violations de trêves entre l'Angleterre et le duché ou d'actes flagrants de piraterie. Les délits commis par les officiers du roi ou ceux du duc des deux côtés de la Manche y sont enregistrés (cf. n^{os} 18 et 66). Naturellement, tous les articles de base du commerce entre les deux pays — sel, vin, draps, toile — figurent en bon rang dans les litiges sur la possession des navires capturés et de leur cargaison.

Parfois pourtant, un rayon de lumière éclaire d'importants, mais aussi d'obscurs aspects de ce commerce. Ainsi en 1440-1441 lorsque à Drogheda des marchands irlandais chargèrent un